

DEPARTEMENT DE L'YONNE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOGNY LA CHAPELLE
COMPTE-RENDU DU MERCREDI 18 JUIN 2014

Le Conseil Municipal de Flogny la Chapelle, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, le mercredi 18 juin de l'An Deux Mil quatorze à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOUVET, Maire.

Présents: Mme CONVERSAT, Mr MANSANTI et Mme INGRAIN, adjoints MM. NICOULAUD, CAILLIET, GOVIN et DENOMBRET, Mme THINEY, Mr HOUDOT, Mme FORTINI, Mr RODRIGUES, Mmes GROS, RENAUT et KARBABI

Secrétaire de séance : Mme KARBABI

ORDRE DU JOUR

- 1 – Finalisation du contrat avenir (2014-55)
- 2 – Décision modificative sur le budget communal (2014-56)
- 3 – Location copieur d'occasion couleur aux écoles (2014-57)
- 4 – Redevance d'occupation du domaine public de GRDF (2014-58)
- 5 – Redevance d'occupation du domaine public de ERDF (2014-59)
- 6 – Avenant pour le marché du groupe scolaire (2014-60)
- 7 – Travaux de réhabilitation de l'ancien crédit agricole (2014-61)
- 8 – Devis pour la maintenance du gymnase (2014-62)
- 9 – Remplacement du standard téléphonique de la mairie (2014-63)
- 10 - Délibérations Diverses (2014-64 à 68)
- 11 – Dérogations scolaires
- 12 – Informations diverses
- 13 - Rapport des commissions

Le Conseil Municipal accepte le compte-rendu du 23 avril 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

2014-55 * d'accepter l'embauche de Mr Thomas REGNIER en contrat emploi-avenir à compter du 07 juillet 2014 pour une durée de un an, avec un salaire mensuel équivalent au SMIC, pour 35 heures de travail hebdomadaire, et mandate le Maire afin de signer tous les documents concernant ce dossier

2014-56 * d'accepter le transfert de crédits suivant sur le budget communal, à savoir :

- Art. 775 : - 10 000 €
- Art. 7424 : + 10 000 €

2014-57 * d'accepter la mise en place d'un photocopieur couleur aux écoles pour les institutrices et le CLAP, en location, pour un prix de 59 € HT par mois, avec une reprise de 500 € de l'ancienne imprimante et un contrat de

maintenance de 5 ans, et mandate le Maire afin de signer tous les documents

2014-58 * d'accepter la redevance d'occupation du domaine public GRDF pour un montant de 466,03 €

2014-59 * d'accepter la redevance d'occupation du domaine public et taxe pylône ERDF pour un montant de 195 €

2014-60 * d'accepter l'avenant N° 1 concernant le lot désamiantage du marché du groupe scolaire, concernant l'entreprise MICHEL, pour un montant de 9 600 € TTC

2014-61 * d'accepter les devis suivant concernant la rénovation du local de l'ancien crédit agricole, à savoir : MAILLARD ELECTRICITE pour un montant de 3 199,52 € TTC, VITAVIE pour un montant de 3 169,60 € TTC (hors fournitures) et EURL FORTINI Pascal pour un montant de 6 404,83 € TTC (Mme FORTINI Noëlle est sortie de la salle). Une somme de 6 000 € avait été reversée par le crédit agricole à la commune en prévision de travaux

2014-62 * d'accepter le devis de l'EURL FORTINI Pascal, d'un montant de 780 € TTC par an pour l'entretien de la chaufferie du gymnase (Mme FORTINI Noëlle est sortie de la salle)

2014-63 * d'accepter de changer le standard téléphonique de la mairie devenu obsolète et coûteux, et de prendre SFR pour le matériel, les abonnements (qui seront regroupés) et les communications.

Les lignes internet seront conservées chez ORANGE.
Le montant total des abonnements et communications illimitées vers les fixes en France : 269 € HT par mois (11 lignes fixes sur la commune) et location du matériel pour une somme de 43 € HT par mois

2014-64 * d'accepter de relouer l'appartement communal situé au 35 Route Nationale à Mr FEBVRE Nicolas et Melle MORIN Mélissa suite au départ de Melle WEBER Mélanie

2014-65 * d'accepter le devis de la DRTP d'un montant de 2 446 € HT concernant la pose d'un candélabre avec massif Place Parking des écoles

2014-66 * d'accepter un devis complémentaire de VITAVIE, pour le nettoyage du gymnase, pour un montant mensuel de 233,82 € TTC, plus 54 € TTC par trimestre correspondant à une intervention ponctuelle

2014-67 * d'accepter un devis complémentaire de VITAVIE, pour le nettoyage du groupe scolaire à compter de la rentrée 2014, pour un montant mensuel de 429 € TTC

2014-68 * d'accepter un échange de terrain avec Mr BALACEY Jean-François ; le terrain D 478 appartenant à la commune d'une contenance de 16 a 13 « Les Chars » avec celui de Mr BALACEY D 544 de 30 a 30 « Les Epris ».

Le Conseil Municipal mandate le Maire afin de signer tous les documents concernant ce dossier (les frais notariés seront à la charge de Mr BALACEY)

Informations

- Le conseil municipal accepte les dérogations scolaires suivantes : BIC Enzo pour l'école maternelle et BRETON Kénan pour l'école primaire
- Suite au tirage au sort des jurés sur la liste électorale, sont pressentis comme jurés : Mme BELONI Denise, Mr LANGONNIER Stéphane et Mme KYNDT Marie-Françoise
- Le relais l'Ilot Bambins de TONNERRE souhaite faire une permanence un mardi matin sur deux sur la commune, afin de renseigner les parents et assistantes maternelles. La salle Léo raby sera mise à disposition. La date de commencement sera connue ultérieurement
- Le conseil municipal souhaite contacter plusieurs entreprises afin d'établir un contrat pour l'hydro curage du réseau d'assainissement des eaux usées sur l'ensemble de la commune. Des devis seront demandés
- Les membres de la commission des impôts sont les suivants : titulaires (Mr BOUVET Jean-Paul, Mr MANSANTI Franck, Mr DENOMBRET Jean-Marie, Mme CONVERSAT Pierrette, Mr RAPPENEAU Roland, Mr GALLY Didier) et suppléants (Mr RODRIGUES Michel, Mme FORTINI Noëlle, Mme INGRAIN Jeannine, Mr CAILLIET Jean-Bernard, Mr DRUJON Bernard, Mr MAUREY Daniel)
- Les membres de la commission CCAS sont les suivants : Mme CONVERSAT Pierrette, Mme INGRAIN Jeannine, Mme THINEY Yolande, Mme RENAUT Aurélie, Mr BOUVET Jean-Paul, Mme BUNOUT Michelle, Mme AUZEMERY Josiane, Mme MANSANTI Isabelle et Melle VIREY Nathalie)
- Les membres du Conseil Municipal décident de scinder la commission environnement - sécurité en deux. Une commission environnement avec tous les membres actuels et une commission sécurité avec les membres suivants : Mr MANSANTI Franck, Mme RENAUD Aurélie, Mme CONVERSAT Pierrette, Mr HASSAN Jean-Pierre, Mr MANSANTI Sylvain, Mr MANSANTI Eric

• Rapport des commissions

Travaux - voirie :

- un nouveau candélabre va être installé vers le groupe scolaire
- un programme d'entretien des bâtiments va être lancé (réfection des toitures mairie, église de Flogny et Léo Raby) : des devis seront demandés
- des devis seront demandés pour l'aménagement intérieur de l'appartement à côté de la salle polyvalente
- Prévoir de démonter les grilles et les préaux de la mairie de LA CHAPELLE devenus dangereux
- Prévoir une rénovation extérieure du bâtiment conservé de l'ancienne école
- Travaux concernant l'extension du cabinet du kiné : les travaux se poursuivent normalement, réunion de chantier tous les mercredi 9 heures
- Prévision de l'entretien de la voirie qui incombe désormais à la commune. Plusieurs rues et chemins sont prévus

Environnement :

- Embellissement du village (rafraîchir les panneaux aux entrées et sorties du village)
- Le concours des maisons fleuries sera relancé à compter de cette année. La commission passera prochainement dans les rues du village
- Prévoir des petites poubelles aux commerces

Enfance et jeunesse :

- Rythmes scolaires : une réunion avec les institutrices et les parents d'élèves a eu lieu dernièrement. Il a été décidé que les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) seront tous les mardis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

Bois et Forêts :

- La vérification des affouages a été faite ; le débardage est lancé étant donné les bonnes conditions climatiques

Eau et assainissement :

- Une réunion a eu lieu dernièrement avec les différents partenaires afin d'étudier la possibilité d'un branchement au pompage de la chapelle pour alimenter la commune MAROLLES SOUS LIGNIERES

La séance est levée à 0 heures 15

Fait à Flogny la Chapelle le 24 juin 2014

Le Maire,
Jean-Paul BOUVET.